Mouvement Chrétien des Cadres et dirigeants

Document préparatoire de l'Assemblée Participative Nationale

des 18-19 novembre 2023

LES 12 QUESTIONS STRUCTURANTES

2ème partie : dossiers des questions 7 à 12

<u>6 questions sur les modalités d'appartenance au Mouvement</u>

Sommaire

Liste des 12 questions 3

STRUCURE DES DOSSIERS 4

QUESTION N° 7 5

QUESTION N° 8 17

QUESTION N° 9 26

QUESTION N°10 : 33

QUESTION N°11 39

QUESTION N°12 45

Les 12 questions structurantes pour notre Mouvement

6 questions sur la raison d'être du Mouvement au XXIe siècle :

Ces 6 questions sont intimement connectées, car elles relient la Raison d'Être, avec la cible et l'enracinement chrétien. Elles sont à discerner ensemble :

1. Le Mouvement est-il essentiellement au service de la transformation de ses membres, ou bien aussi un Mouvement qui interagit, de différentes manières, avec le monde pour sa transformation ?

2. Plutôt qu'aux seuls cadres, doit-on élargir la cible du Mouvement aux personnes en responsabilité, actives dans un collectif : professionnel, associatif syndical, ecclésial, etc. ?

3. Comme « Mouvement d'Église », et déjà, à ce titre dans une dynamique œcuménique, sommes-nous prêts à lancer un axe de travail pour aller plus loin dans nos manières de vivre la rencontre avec les autres, entre toutes les confessions chrétiennes ?

4. Souhaitant vivre concrètement l'Évangile, traduit dans les principes de la Doctrine sociale de l'Église (de *Rerum Novarum* à *Fratelli Tutti* et *Laudate Deum*), voulons-nous mieux pratiquer le discernement individuel et collectif au cœur de nos réunions en nous appuyant principalement sur la spiritualité ignatienne ?

5. Doit-on encourager à tous les niveaux les partenariats et synergies avec d'autres Mouvements, services d'Église ou organisations civiles, par exemple pour des actions, ou des formations communes ?

6. Compte tenu de ce que nous avons discerné plus haut, faut-il trouver un autre nom pour notre Mouvement ?

6 questions sur les modalités d'appartenance au Mouvement :

7. Dans un monde en pleines transitions, le Mouvement choisit-il de s'engager dans une réelle transformation culturelle, en encourageant l'émergence de communautés numériques, de fonctionnement par projet, plus décentralisé, afin de développer une culture plus agile, qui encourage l'expérimentation, la mise en réseau et nous permette d'être mieux en phase avec ce monde et d'attirer toute une tranche de la société pour laquelle nous ne sommes pas, ou peu, accessibles ?

8. Peut-il y avoir plusieurs modalités pour être membre à part entière du MCC, ou bien faut-il nécessairement être membre d'une équipe (physique) ?

9. Notre Mouvement devrait-il développer de manière beaucoup plus importante/centrale des événements et des parcours à durée limitée qui permettraient de davantage s'ouvrir aux non-membres ?

10. Le MCC doit-il devenir une fédération avec 3 réseaux distincts ou rester un Mouvement intergénérationnel mais avec une meilleure prise en compte des spécificités des groupes : jeunes professionnels, professionnels confirmés, retraités actifs ?

11. Accepte-t-on que, pour être membre du MCC, il soit demandé une validation des engagements réciproques du membre et du Mouvement ?

12. Devrait-on maintenir le principe d'une cotisation « unique » (avec possibilité de modulation en fonction des situations personnelles) ou proposer une cotisation « à la carte » en fonction des activités de l'année ?

STRUCURE DES DOSSIERS

➢ QUESTION

Intitulé de la question
Formulation des options

1. Contextualisation de la question (clarification des termes et des options)

2. Evaluation des options (sous forme de tableau)

En quoi cela donnera-t-il un nouveau souffle au MCC ?
Que doit-on abandonner, laisser mourir pour suivre cette option ?
A quoi cela va-t-il laisser de la place ? Qu'est-ce qui va naître ?
Quels impacts sur les membres ? sur le monde extérieur ? sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC ? sur son impact social ? sur sa visibilité et sa lisibilité ?
Quels risques ? sur les membres ? sur le monde extérieur ? sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC ? sur son impact social ? sur sa visibilité et sa lisibilité ?
Y a-t-il des moyens de pallier ces risques ?
Quelles sont les limites ?
De quels Mouvements ou organisations le MCC se rapprocherait-il ?

3. Implications en termes de fonctionnement (sous forme de tableau)

Implications et pistes de solutions en termes de ressources humaines
Implications et pistes de solutions en termes d'outils (ex : communication, réseaux sociaux etc.)
Implications et pistes de solutions en termes de ressources financières
Implications et pistes de solutions en termes d'organisation (rôles, gouvernance etc.)
Implications et pistes de solutions en termes de structure (maillage territorial, réseaux transverses etc.)
Implications et pistes de solutions juridiques et statutaires (au niveau associatif et ecclésial)

4. A partir de ces options, sur quels pas supplémentaires le MCC pourrait-il être appelé éventuellement à discerner par la suite ?

➢ ANNEXE

1. Rédacteurs du dossier
2. Eventuels éléments complémentaires historiques ou contextuels
3. Sur quoi cette question s'appuie-t-elle ?
   - **a.** Eléments de l'écoute interne (visitations, fresques, retours d'expériences) qui justifient cette question
   - **b.** Eléments de l'écoute externe (enquête sur d'autres Mouvements et entretiens avec des personnes extérieures au Mouvement ou d'autres associations) qui justifient cette question

➢ GRILLE DE REFLEXION après la lecture du dossier en préparation à l'APN

QUESTION N° 7

Dans un monde en pleine transition, le mouvement choisit-il de s'engager ensemble dans une réelle transformation culturelle, en encourageant l'émergence de communautés numériques, de fonctionnement par projet, plus décentralisé, afin de développer une culture plus agile, qui encourage l'expérimentation, la mise en réseau et nous permette d'être mieux en phase avec ce monde et d'attirer toute une tranche de la société pour laquelle nous ne sommes pas, ou peu, accessibles ?

Option 1 : OUI pour s'engager sur ce changement culturel avec les implications associées

Option 2 : NON pour engager maintenant des ressources sur ce changement

1. **Contextualisation de la question (clarification des termes et des options) :**

PROPOSITION : s'engager ensemble dans une réelle transformation culturelle, en encourageant l'émergence de communautés numériques, de fonctionnement par projet, plus décentralisé, afin de développer une culture plus agile, qui encourage l'expérimentation, la mise en réseau et nous permette d'être mieux en phase avec ce monde et d'attirer toute une tranche de la société pour laquelle nous ne sommes pas, ou peu, accessibles.

« S'engager ensemble »

La proposition ne concerne pas uniquement les Jeunes Pro du MCC. Si la nouvelle génération est certes qualifiée de « digital native » (littéralement, « nées » dans le numérique), et s'il apparaît que le MCC doit s'adapter aux nouveaux moyens de communication, le MCC doit cependant veiller à être inclusif pour tous les membres, quel que soit leurs habitudes de communication et d'utilisation du numérique.

Nous proposons donc que le groupe de travail qui se formera sur ce sujet soit transversal et intergénérationnel, pour prendre en compte la diversité des membres du MCC.

« **Transformation culturelle »**

Au-delà des outils numériques qui peuvent être choisis par le mouvement pour améliorer la communication entre membres, la lisibilité de la proposition du MCC, et la simplicité d'adhésion, il s'agit plus largement de progressivement adopter des nouveaux modes d'interactions et de modalités d'être membre -tout en maintenant la proposition forte de la vie d'équipe.

Il peut s'agir de développer les réseaux transverses et thématiques au sein du MCC et de les faire connaître. Deux exemples récents témoignent déjà de l'existence d'initiatives informelles : le groupe « Fratelli Tutti » qui regroupe des personnes volontaires pour réfléchir à la traduction de l'encyclique en équipe, ou encore le groupe des RH du MCC qui communiquent et s'entraident sur la profession de RH.

Le MCC pourra continuer d'impulser des propositions venant du national ou du régional, mais devra surtout permettre aux initiatives individuelles et collectives d'exister en leur donnant des moyens et des outils pour se développer et se faire connaître aux autres membres du mouvement.

« Communautés numériques »

Le MCC, au-delà d'un mouvement, peut être vu comme une grande communauté constituée de sous-communautés. Afin que l'information puisse se diffuser de manière verticale et horizontale, à l'heure du post-covid et de la difficulté à mobiliser en présentiel, il devient nécessaire de développer des outils numériques qui permettent une communication fluide.

Ainsi des outils de gestion de communauté -comme les communautés WhatsApp, HiveBrite,

Slack ou LinkedIn- peuvent constituer pour le MCC un environnement simple et agile pour que se déploient les énergies.
L'Equipe Nationale Elargie des 7 et 8 octobre 2023 a décidé d'expérimenter une communauté MCC sur WhatsApp, notamment pour y embarquer à travers un groupe de discussion dédié les délégués qui seront présents à l'Assemblée Participative Nationale des 18 et 19 novembre 2023. Ce groupe a pour vocation de partager les informations principales concernant l'APN en amont de la date, de partager des actualités de l'événement en direct, et de créer un esprit de communauté autour de cette événement fédérateur qu'est l'APN (qui pourra se poursuivre après l'événement). Ainsi, tous les membres du MCC peuvent accéder à la communauté MCC sur WhatsApp, y créer des groupes de discussion, ou encore rejoindre des groupes de discussion qui les intéressent.

« Fonctionnement par projet et décentralisé »

« Culture plus agile »

Aujourd'hui, la population du MCC sondée remonte un besoin de compréhension, de transparence, de clarté et de simplicité sur le fonctionnement du MCC. Les questions remontées peuvent être par exemple :

- Au niveau de la gouvernance : quelles sont les instances ? Que font-elles ? En quoi me concernent-elles et quelle place puis-je y prendre ? Que veulent dire les acronymes utilisés (BN, EN,…) ?
- Au niveau de la prise d'initiative : comment lancer un nouveau projet/un nouvel événement/une nouvelle équipe dans ma région ou dans mon secteur ? Où trouver des ressources ? Qui valide ? Qui peut m'aider ?

Une réflexion doit aussi s'engager sur la gouvernance du mouvement :

- Sur la manière de mener des projets, par exemple de travailler davantage sous forme de chantiers/ groupes de travail, comme cela a déjà commencé avec la démarche de régénération.
- Sur la prise de décision : simplifier l'accès au Bureau National (BN) pour présenter des projets : les membres du BN devraient être connus de tous et cultiver l'accessibilité (par exemple faire des visio conférences « Open BN » où chaque membre peut se connecter pour poser des questions ou saisir le BN pour présenter des projets). Une autre piste serait de déléguer la prise de décision à des niveaux inférieurs au BN.
- Sur la temporalité : rendre la prise de décision plus souple et plus rapide, avec des grilles de lecture simples et transparentes sur la faisabilité des projets.
- Sur la création de contenus : les contenus qui circuleront au sein du MCC (ressources, revue Responsables, articles…) pourront aussi être le fruit de membres volontaires pour être créateurs de contenus.

« Expérimentation »

Notre époque est teintée d'incertitude et de complexité. Il est difficile de prévoir ce dont l'avenir sera fait et ce dont auront besoin nos membres. Le changement dans les organisations et dans la société est rapide et nécessite une adaptation rapide et pertinente.

Le MCC doit se rendre capable de s'adapter à cette nouvelle temporalité en rendant possible l'expérimentation. Comme évoqué ci-dessus, cela peut passer par une gouvernance simplifiée ou mieux clarifiée, mais aussi par des budgets alloués pour l'expérimentation et des outils numériques qui pourront soutenir l'expérimentation (outils de travail collaboratifs). L'expérimentation peut se faire au niveau national mais aussi à l'initiative d'un territoire ou d'une équipe. L'évaluation de ces expérimentations permettra de déterminer si certaines peuvent être déployées à plus large échelle ou de manière pérenne.

« Mise en réseau »

Le MCC est composé de plusieurs milliers de membres en responsabilité dans des organisations, chacun porteur d'une expérience riche. Or, cette richesse est aujourd'hui principalement confinée à l'équipe pour la plupart. Pourtant, de nombreux membres pourraient bénéficier de l'expérience dans leurs engagements, voire de s'associer avec d'autres membres sur des sujets qui les rassemblent.

Par exemple, rendre l'annuaire plus accessible et intelligent (avec la possibilité de trouver facilement des membres par région, par affinité, par métier, etc.) peut permettre une plus grande fluidité dans les rencontres.

Une communauté numérique (voir point plus haut) pourra être un incubateur d'initiatives transversales entre membres.

Autre option :

Répondre « non » à cette proposition, notamment en raison des implications en termes d'allocation des ressources.

2. Evaluation des options 1 et 2 :

Questions	Option 1 : OUI pour s'engager sur ce changement culturel avec les implications associées	Option 2 : NON pour engager maintenant des ressources sur ce changement
En quoi cela donnera-t-il un nouveau souffle au MCC ?	• Une vie communautaire amplifiée au-delà de la vie d'équipe et une plus grande fluidité de la vie d'équipe • Une attractivité nouvelle pour les jeunes qui souhaitent une expérience d'engagement différente de la vie d'équipe (ponctuelle, transversale…) • La naissance de projets transversaux au service de la transition écologique et sociale	• Des ressources financières et humaines seront allouées à d'autres projets stratégiques pour le MCC (événements, revue Responsables, ressources pour la vie d'équipe…) • Le MCC pourra recentrer sa proposition autour de la vie d'équipe en la rendant plus claire
Qu'est-ce qu'on doit abandonner, laisser mourir pour suivre cette option ?	• Une vision du MCC • Une rigidité dans la gouvernance • Des ressources financières sur la version papier de Responsables	• L'idée que le MCC est appelé à être plus d'une proposition de vie d'équipe
A quoi cela va-t-il laisser de la place ? Qu'est-ce qui va naître ?	• De nouveaux types d'échanges (transversaux) • De nouveaux partages de ressources et d'entraide • De nouvelles unités locales ou nationales • Des initiatives nouvelles • Une information plus efficace pour les membres	• Plus de ressources pour nourrir la vie d'équipe • Une culture forte d'équipe

Questions	**Option 1 :** **OUI pour s'engager sur ce changement culturel avec les implications associées**	**Option 2 :** **NON pour engager maintenant des ressources sur ce changement**
Quels impacts sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	• *Pour les membres* : -une expérience utilisateur /membre simplifiée et enrichie (par exemple en ayant le MCC accessible via son smartphone) -de nouvelles perspectives d'interactions avec les autres membres du MCC -plus d'opportunités de rencontres, de réseautage, et d'incubation de projets • *Pour le MCC* : -des membres engagés et créatifs -des projets portés par les membres pouvant rayonner au-delà du MCC (ex : articles, études publiées, événements ouverts,) -plus d'opportunités d'écouter l'Esprit en ayant accès directement à tous les membres	• Plus de ressources pour nourrir la vie d'équipe • Une culture d'équipe renforcée • Une proposition claire et lisible vers l'extérieur et pour les populations de cadres
Quels risques ? Sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	• La difficulté de mise en place et des promesses non tenues ou un outil non fonctionnel pourraient nuire à la motivation des membres • Difficulté à embarquer les membres sur de nouveaux outils (besoins de formation) • Changement d'outil : risque de perte de membres en particulier les plus âgés • Travail important à fournir pour simplifier et expliquer la proposition du MCC à l'extérieur	• Risque d'essoufflement du modèle 'vie d'équipe' qui ne répond que partiellement aux aspirations des jeunes générations • Risque de perte de vitesse en n'attirant plus de nouveaux membres, notamment des jeunes et en ne les fidélisant pas ensuite

Questions	Option 1 : **OUI pour s'engager sur ce changement culturel avec les implications associées**	Option 2 : **NON pour engager maintenant des ressources sur ce changement**
Est-ce qu'il y a des moyens de pallier ces risques ?	• Une bonne gestion de projet • Une bonne communication et un embarquement réfléchi et pertinent de tous les membres sur les nouveaux outils • Renforcer l'équipe salariée, notamment sur la communication, par une personne experte des nouveaux outils (réseaux sociaux, communautés) • Travailler l'identité du MCC et la communication institution-nelle en privilégiant les réseaux sociaux (LinkedIn notamment).	• Investir sur les ressources mises à disposition des équipes • Investir sur la formation des accompagnateurs spirituels • Alléger l'engagement de la vie d'équipe, en repensant la durée de l'engagement • Mieux accueillir les jeunes • Organiser plus d'inter-équipes • Trouver des moyens de mieux communiquer pour rendre le mouvement plus présent et accessible
Quelles sont les limites ?	• Risque de diluer le message et l'identité du MCC	• Limites dans les possibilités de renouvellement et régénération du MCC
De quels mouvements ou organisations le MCC se rapprocherait-il ?	EDC (réseau professionnel) Magis (projets émergeant des membres)	CVX (vie d'équipe)

3. Implications en termes de fonctionnement

Questions	Option 1 : OUI pour s'engager sur ce changement culturel avec les implications associées	Option 2 : NON pour engager maintenant des ressources sur ce changement
Implications et pistes de solutions en termes de ressources humaines	• A court/moyen terme : besoin de mobiliser une équipe projet solide et compétente autour du numérique • A moyen/long terme : - Former à la communication numérique et mobile les membres en responsabilité et l'équipe salariée - Renforcer l'équipe salariée, notamment sur la communication, par une personne experte des nouveaux outils (réseaux sociaux, communautés)	• Renforcer les équipes de formateurs • Renforcer la formation des accompagnateurs spirituels • Ressources humaines pour créer du contenu et améliorer leur accessibilité pour accompagner les équipes
Implications et pistes de solutions en termes d'outils (ex : communication, réseaux sociaux etc.)	• Communauté numérique • Application mobile • Présence sur LinkedIn	• Outils pour développer les ressources de vie en équipe • Outils pour développer la formation des accompagnateurs des équipes
Implications et pistes de solutions en termes de ressources financières	• Investissement dans un ou plusieurs outils numériques (coût de 5000 à 30000€ par an) + • Coût d'un.e salarié.e ou stagiaire formé.e en communication numérique	• Outils pour développer la formation des accompagnateurs des équipes
Implications et pistes de solutions en termes d'organisation (rôles, gouvernance etc.)	• Gouvernance : voir « 1. Contextualisation de la question » paragraphe « Fonctionnement par projet et décentralisé » • Rôles : besoin d'animateurs de communautés et en central dans l'équipe salarié ou bénévole, de communicants qui maîtrisent les nouveaux outils	• Renforcer les équipes de formateurs

Questions	Option 1 : Oui pour s'engager sur ce changement culturel avec les implications associées	Option 2 : Non pour engager maintenant des ressources sur ce changement
Implications et pistes de solutions en termes de structure (maillage territorial, réseaux transverses etc.)	• Voir « 1. Contextualisation de la question » paragraphes « Fonctionnement par projet et décentralisé » et « Mise en réseau »	• Pas d'implications
Implications et pistes de solutions juridiques et statutaires (au niveau associatif et ecclésial)	-	-

4. A partir de ces options, sur quels pas supplémentaires le MCC pourrait-il être appelé éventuellement à discerner par la suite ?

Nous proposons un premier chantier sur le numérique, pour rendre le MCC accessible sur mobile et développer les communautés numériques.

ANNEXE 7

1. **Rédacteurs du dossier :**

François-Xavier Motte (JP)
Adrien Tardieu (JP)
Thibault DUBOSC DE PESQUIDOUX (JP)
Caroline Marchal (JP)
Stéphanie Talevis (JP)

2. **Eventuels éléments complémentaires historiques et contextuels**

3. **Sur quoi cette question s'appuie-t-elle ?**

a) Eléments de l'écoute interne (visitations, fresques, retours d'expériences) qui justifient cette question

- Sondage adressé aux JP en mars 2023 :
  - "La communication", problème numéro 1 identifié par les JP
  - La communication au sein des équipes via un groupe WhatsApp (ou similaire) ne semble pas être le problème. C'est plutôt la communication générale au sein du MCC qui est jugée améliorable.
  -En 3ème position dans les problèmes remontés : "davantage d'événements" et en 5ème position "une dimension networking".

- Brainstorming JP juin 2023 sur les besoins autour d'une application mobile :

1. Faire mouvement/créer de l'identité/vie communautaire :

- Actualités : permettre aux membres de facilement lire les dernières actualités, recevoir les lettres de nouvelles… et partager des nouvelles (photos, événements, textes…)
- Événements : permettre aux membres de facilement en créer, chercher, s'inscrire, payer, être rappelé
- Ressources : Pouvoir partager, chercher, créer facilement des ressources (idées de thème, préparations, kit de lancement d'une équipe, carnet de chants, prières, textes, articles de fond…)
- Annuaire : Se connecter facilement avec d'autres membres du MCC par métier, affinité et par localisation
- Groupes : Créer facilement des groupes (équipes, secteurs, régions, réseaux métier…) pour échanger

2. Soutenir la vie d'équipe :

- Evénements : Calendrier des prochaines réunions + infos pratiques (lieu…) + rappels par notification
- Ressources : Idées de thème, de supports… partagés par la communauté
- Messagerie + Annuaire : Communiquer facilement avec son équipe

3. Simplifier l'adhésion :

- Cotisation : Payer sa cotisation en quelques clics + recevoir des rappels par notification
- Nouvelle équipe / nouveau membre : parcours d'accueil clair + kit de ressources

b) <u>Eléments de l'écoute externe (enquête sur d'autres mouvements et entretiens avec des personnes extérieures au mouvement ou d'autres associations) qui justifient cette question</u>

- Benchmark de l'application mobile "Catho Rouen"
- Benchmark de "Pray as you go", deuxième application mondiale la plus téléchargée (500 000 téléchargements par jour en quinze langue)

GRILLE DE REFLEXION après la lecture du dossier en préparation à l'APN

Pour vous permettre de vous préparer pour l'APN, voici une suggestion de questions pour noter vos commentaires, vos interrogations, vos élans, vos perceptions de ce que vous entendez l'Esprit nous souffler…

1 - Qu'est-ce qui me touche sur ce sujet, sur la clarification à laquelle cette question nous invite, et sur ce que tente d'expliciter ce dossier ?

2 - Sur quels éléments de ce dossier je sens une résonance particulière avec ma propre perspective du MCC, et aussi celles des autres autour de moi, avec qui j'ai pu échanger sur ces questions-là ?

3 - Qu'est-ce qui n'est pas clair pour moi dans ce dossier ? Ou me met mal à l'aise ?

4 - A quoi je sens que je suis attaché dans le Mouvement ? Et, sans me censurer, quand je prends du recul, et que j'essaye de voir tout ce qui a été remonté dans son ensemble sur ce chemin synodal, est-ce qu'il y a des choses (pensées, émotions, représentations…) qui bougent en moi, qui me déplacent ?

D'autres points que j'aimerais noter :

QUESTION N° 8

Peut-il y avoir plusieurs modalités pour être membre à part entière du MCC, ou bien faut-il être nécessairement membre d'une équipe (physique) ?

Option 1 : oui, on décide de reconnaître et de formaliser plusieurs modalités différentes pour être membre à part entière du mouvement : membre d'une équipe locale, éventuellement d'une équipe virtuelle en l'absence d'équipe locale, membre d'un réseau thématique, ou professionnel. On officialise l'existence de membres isolés répondant à des critères définis.

Option 2 : non, on maintient l'appartenance à une équipe locale classique comme seule modalité pour pouvoir être membre à part entière du mouvement.

1. Contextualisation de la question (clarification des termes et des options) :

Le principe de fonctionnement du MCC repose dès 1937, avec la fondation du MICIAC, sur la formation d'équipes locales réparties sur le territoire, ce qui explique que « l'équipe MCC » est considérée très largement comme une richesse qu'il faut préserver dans la régénération du mouvement.

En réalité quelques membres ne sont pas en équipe, soit parce qu'il n'existe pas d'équipe pour les accueillir, momentanément ou parfois durablement (nouveaux postulants, membres en mutation géographique, équipe qui s'arrête), soit qu'ils ne souhaitent plus être en équipe tout en continuant à être actifs au sein du mouvement (participer à son fonctionnement, prendre une responsabilité d'animation, devenir accompagnateur spirituel, …).

Cependant la notion de membre à part entière est associée au fait de faire partie d'une équipe de base. A ce critère s'ajoute normalement le paiement d'une cotisation.

La question qui se pose est de savoir si à l'avenir l'appartenance à une équipe doit être la seule modalité pour faire partie pleinement du MCC, et de quelles formes d'équipes parle-t-on. En se posant cette question, ne perdons pas de vue que le mouvement n'applique pas rigoureusement cette règle déjà aujourd'hui.

Il y aura toujours des personnes qui s'intéressent au MCC sans désirer en devenir membres pour autant. En revanche, sont concernées par la question de l'appartenance aujourd'hui déjà, et probablement en plus grand nombre demain :

- Des personnes se mettant en réseau pour travailler dans l'esprit du MCC sur un thème spécifique, avec ou sans limite de temps ;
- Des personnes de même métier ou milieu professionnel créant un mini-réseau pour réfléchir et discerner en MCC ;
- Des personnes distantes géographiquement qui voudraient rejoindre une équipe virtuelle ;
- Des personnes isolées souhaitant être membres du MCC sans appartenir à une équipe…

La question de l'appartenance ne peut pas se limiter à *« en équipe »* ou *« pas en équipe »*. Dans la mesure où la vie d'équipe, avec tout ce qu'elle signifie, est au cœur de la proposition du mouvement, ne doit-on pas envisager que d'autres modalités d'appartenance au MCC que l'équipe locale classique soient possibles, à condition qu'elles répondent à quelques critères permettant à chacun de goûter peu ou prou à la vie d'équipe ?

On pourrait en première approche proposer les critères suivants et étudier leur faisabilité pour les réseaux et les équipes virtuelles :

- Accorder une place à la dimension spirituelle, ce qui implique un accompagnement spirituel. Doit-il être comparable à celui d'une équipe classique ?
- Veiller à la qualité de l'écoute et au discernement personnel et collectif à chaque fois que le travail thématique le permet ;

Par ailleurs, les membres qui ne sont pas dans une équipe classique devraient pouvoir participer pleinement à la vie du MCC, c'est une condition de leur appartenance :

- Payer une cotisation ; de quel montant ?
- Participer à des rencontres et événements du MCC en fonction des possibilités ;
- Présenter au mouvement un résultat de leurs travaux (concerne principalement les réseaux thématiques) ; le réseau doit être en dialogue avec le mouvement (thème, problématiques, avancement des travaux, …), ce qui conduit à envisager une fonction de suivi et de modération des réseaux dans le mouvement. Les réseaux thématiques pourraient contribuer à réveiller une tradition du MCC largement perdue, celle de produire des contributions (écrits, vidéos, podcasts…) destinées à l'externe comme à l'interne…

En résumé, un réseau thématique ou professionnel, une équipe virtuelle, n'auraient pas de différences significatives avec les équipes classiques du point de vue de l'appartenance pleine et entière de leurs membres au mouvement, s'ils respectent les critères proposés ci-dessus. Il reste cependant des aspects qui leur sont propres et sur lesquels il faudrait statuer, notamment la durée de vie d'un réseau selon l'objet pour lequel il est constitué, sa démultiplication éventuelle s'il attire beaucoup de monde, et surtout la participation ou non de personnes extérieures au mouvement et qui souhaiteraient le rester (associées en raison de leur expertise par exemple). Se poseront aussi la question de la représentation des réseaux dans les instances du mouvement, celle de l'officialisation d'un pôle réseaux…

<u>La situation des membres isolés</u> s'aborde nécessairement autrement. Il ressort des écoutes internes qu'il est préférable d'éviter une position statutaire rigide au profit d'un pragmatisme au cas par cas.

Tout en confirmant que la situation de membre isolé n'est pas la norme et n'est pas souhaitable, elle pourrait être reconnue dans les cas suivants :

- Arrivée progressive dans le mouvement : tous les nouveaux membres n'entrent pas immédiatement dans une équipe, pour différentes raisons. Plutôt que les faire attendre, au risque de les décourager, un parcours d'initiation et de formation devrait être mis à leur disposition selon un mix distanciel/présentiel (proposition à construire) tout en leur attribuant immédiatement le statut de membre, sauf l'obligation de cotiser avant de pouvoir intégrer une équipe. La gestion de ces parcours devrait être assurée localement ou nationalement selon les situations.

- Personnes contributives à la vie du mouvement sans faire partie d'une équipe : certains jeunes qui s'impliquent dans la préparation d'un événement, d'un dossier, sans être membres d'une équipe, certains membres qui quittent leur équipe pour différentes raisons tout en souhaitant rester actifs au MCC. Ce cas n'est pas exceptionnel aujourd'hui. Autant l'officialiser dans un souci de pragmatisme, même s'il est, en apparence, contradictoire avec le principe d'être en équipe.

Pour la question à discerner, l'alternative est donc entre :

Option 1 : *OUI, on décide de reconnaître et de formaliser plusieurs modalités différentes pour être membre à part entière du mouvement : membre d'une équipe locale, éventuellement d'une équipe virtuelle en l'absence d'équipe locale, membre d'un réseau thématique, ou professionnel. On officialise l'existence de membres isolés répondant à des critères définis.*

Option 2 : *NON, on maintient l'appartenance à une équipe locale classique comme seule modalité pour pouvoir être membre à part entière du mouvement*

2. Evaluation des options 1 et 2 :

Questions	Option 1 : OUI à plusieurs modalités d'appartenance	Option 2 : NON, la vie d'équipe reste la seule modalité
En quoi cela donnera-t-il un nouveau souffle au MCC ?	Présenter la proposition du MCC sous des angles nouveaux, sans rien renier de sa mission. Mettre en réseau des membres souhaitant approfondir des thématiques d'intérêt commun, des sujets émergents, des problématiques professionnelles. Agréger au mouvement des personnes intéressées d'abord par ces sujets	Pas évident. Le mouvement se centrera sur les équipes qui fonctionnent bien dans des territoires dynamiques, et risque de perdre des opportunités d'attirer de nouveaux membres
Qu'est-ce qu'on doit abandonner, laisser mourir pour suivre cette option ?	La conception d'un MCC présent et visible d'abord par son ancrage territorial	L'ambition d'un mouvement chrétien présent dans les débats de société

Questions	Option 1 : OUI à plusieurs modalités d'appartenance	Option 2 : NON, la vie d'équipe reste la seule modalité
A quoi cela va-t-il laisser de la place ? Qu'est-ce qui va naître ?	Un mouvement au fonctionnement plus souple et adaptable à la variété des modes d'appartenance souhaités par ses membres	Un mouvement qui mettrait sa priorité sur l'accompagnement spirituel de ses membres, dans un cadre un peu plus contraignant
Quels impacts sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Ancrage sociétal de la proposition du MCC auprès des membres, de l'extérieur. Le rayonnement spirituel dépendra du respect des règles du jeu de la part des réseaux et équipes virtuelles. Visibilité au niveau de l'Eglise et de la société	Cela peut favoriser une priorisation de la dimension proprement spirituelle de la démarche MCC, avec en conséquence une perte d'image de sa spécificité au sein de l'Eglise
Quels risques ? Sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Surtout un risque d'estompage de la démarche spirituelle du mouvement si les réseaux et équipes virtuelles ne se l'approprient pas correctement	Le risque pour le mouvement de perdre sa capacité à contribuer aux débats de société dans lesquels l'Eglise doit être présente. Le risque pour les membres de favoriser un certain entre-soi
Est-ce qu'il y a des moyens de pallier ces risques ?	La mise en place d'un accompagnement spirituel adapté pour chaque réseau thématique ou professionnel : ancrage chrétien ouvert, basé sur le discernement ignatien et la parole de Dieu.	L'obligation faite à chaque équipe de produire et faire remonter un compte-rendu des sujets abordés
Quelles sont les limites ?	Prévoir un arbitrage au cas par cas entre la dimension spirituelle au sein du réseau et son ouverture à des experts du/des thèmes, invités sans qu'ils soient membres effectifs du mouvement	1) la pratique des comptes-rendus a quasiment disparu 2) l'exploitation des comptes-rendus demanderait des ressources supplémentaires
De quels mouvements ou organisations le MCC se rapprocherait-il ?	Un MCC ancien, du temps des commissions thématiques et des équipes professionnelles	Probablement de CVX

3. Implications en termes de fonctionnement

Questions	Option 1 : OUI à plusieurs modalités d'appartenance	Option 2 : NON, la vie d'équipe reste la seule modalité
Implications et pistes de solutions en termes de ressources humaines	Prendre appui sur la motivation nouvelle suscitée pour mettre en place de manière progressive et pragmatique deux fonctions-clé : la modération des réseaux (Community manager) et leur accompagnement spirituel	Poursuivre l'appel et la formation de nouveaux accompagnateurs spirituels
Implications et pistes de solutions en termes d'outils (ex : communication, réseaux sociaux etc.)	1) une plateforme de communication collaborative, un LinkedIn MCC privé ? un annuaire amélioré pour les mises en relation 2) parcours d'initiation et de formation en attente d'entrée en équipe 3) formation du personnel salarié ou bénévole	Améliorer l'outil annuaire
Implications et pistes de solutions en termes de ressources financières	Estimer le budget pour la mise en place des outils et de la formation pour l'accompagnement spirituel.	
Implications et pistes de solutions en termes d'organisation (rôles, gouvernance etc.)	Définir des modes de fonctionnement et d'animation adaptés aux différents réseaux (thématiques, métiers) et équipes virtuelles	Tenter à titre expérimental de former des équipes virtuelles
Implications et pistes de solutions en termes de structure (maillage territorial, réseaux transverses etc.)	Aller vers la constitution d'un pôle réseaux chargé du lien entre le mouvement et les membres des réseaux et équipes virtuelles, leur représentation dans les instances	
Implications et pistes de solutions juridiques et statutaires (au niveau associatif et ecclésial)	Au point de vue ecclésial, définir le lien avec l'Eglise, la communauté des jésuites	

4. **A partir de ces options, sur quels pas supplémentaires le MCC pourrait-il être appelé éventuellement à discerner par la suite ?**

Réfléchir aux actions à entreprendre pour susciter la communication, les échanges entre les équipes locales et les réseaux, mais aussi entre les membres et leur environnement à l'occasion d'événements organisés par exemple dans une région, ou de réunions virtuelles, ou de réalisations de visios thématiques…

Adjoindre à ces initiatives l'objectif d'y inviter largement les milieux chrétiens (paroisses, mouvements, …), associatifs, professionnels.

Initier et développer l'usage d'outils réseaux, d'une plateforme de communication collaborative où les équipes locales et les réseaux du mouvement pourraient s'informer et s'enrichir mutuellement.

Prendre appui sur l'expérience d'autres mouvements en la matière. Expérimenter avec eux des actions communes de diffusion des travaux menés par les uns et les autres.

ANNEXE 8

1.**Rédacteurs du dossier** : Christian Sauret, Marie-Elisabeth Clément

2. **Eventuels éléments complémentaires historiques et contextuels**

3. **Sur quoi cette question s'appuie-t-elle ?**

a) Eléments de l'écoute interne (visitations, fresques, retours d'expériences) qui justifient cette question

Le rôle central de l'équipe dans la proposition du MCC est largement documenté en écoute interne, en particulier dans les verbatim du Conseil National du 13/05/2023 (cf. Ambassadeurs, retours arbres/silhouettes), dans les entretiens avec des membres et d'anciens responsables du MCC. De manière très synthétique :

- « Le MCC est centré sur la vie d'équipe » ; « il faut garder la spécificité de la vie d'équipe » ; « la participation à la vie d'équipe est perçue comme la base du MCC en vue d'une conversion pour agir dans le monde ».
- En même temps, il y aurait un risque à trop centrer le mouvement sur la vie d'équipe. Certaines équipes sont guettées par la tentation de l'entre-soi si elles ne se posent jamais la question de leur durée, de la possibilité d'essaimer, d'accueillir de nouveaux membres, de participer à des responsabilités dans le mouvement, … Le lien de l'équipe avec le mouvement peut s'affaiblir. L'appartenance à une équipe locale n'est pas en soi une garantie suffisante d'être un vrai membre à part entière du MCC.
- Par ailleurs, on approuve le souhait d'un mouvement ouvert permettant des formes variables d'engagement pour des gens en recherche de sens. « Dans les faits le mode d'appartenance varie avec l'âge » ; « on doit être capable d'ouvrir le MCC à des personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas intégrer une équipe locale, mais peuvent participer d'autres manières, par exemple dans un réseau ou un collectif thématique » ; « accueillir des participants extérieurs de manière ponctuelle offre sans doute la possibilité d'entrer de manière progressive dans le mouvement ».
- Plusieurs exemples vont dans ce sens (cf. région Paris St Denis où toutes les activités 35 ans et + sauf équipes brassées et journée régionale sont ouvertes au non-membres).

Les scénarii présentés dans le cadre de l'option 1 sont tirés pour l'essentiel des documents de travail des chantiers 2 (raison d'être), 3 (identité chrétienne et ouverture), 4 (sujets émergents) et 7 (transversalité réseaux).

b) Eléments de l'écoute externe (enquête sur d'autres mouvements et entretiens avec des personnes extérieures au mouvement ou d'autres associations) qui justifient cette question

Pas d'éléments significatifs en écoute externe sur cette question. (Les entretiens avec les anciens responsables nationaux sont intégrés aux éléments de l'écoute interne.)

GRILLE DE REFLEXION après la lecture du dossier en préparation à l'APN

Pour vous permettre de vous préparer pour l'APN, voici une suggestion de questions pour noter vos commentaires, vos interrogations, vos élans, vos perceptions de ce que vous entendez l'Esprit nous souffler…

1 - Qu'est-ce qui me touche sur ce sujet, sur la clarification à laquelle cette question nous invite, et sur ce que tente d'expliciter ce dossier ?

2 - Sur quels éléments de ce dossier je sens une résonance particulière avec ma propre perspective du MCC, et aussi celles des autres autour de moi, avec qui j'ai pu échanger sur ces questions-là ?

3 - Qu'est-ce qui n'est pas clair pour moi dans ce dossier ? Ou me met mal à l'aise ?

4 - A quoi je sens que je suis attaché dans le Mouvement ? Et, sans me censurer, quand je prends du recul, et que j'essaye de voir tout ce qui a été remonté dans son ensemble sur ce chemin synodal, est-ce qu'il y a des choses (pensées, émotions, représentations…) qui bougent en moi, qui me déplacent ?

D'autres points que j'aimerais noter :

QUESTION N° 9

Notre mouvement devrait-il développer de manière beaucoup plus importante des événements et des parcours à durée limitée qui permettraient de davantage s'ouvrir aux non-membres ?

Option1 : Développement de propositions de parcours...

Option 2 : Renforcement de l'existant

1. **Contextualisation de la question (clarification des termes et des options) :**

- parcours de plusieurs séances (type parcours Alpha, parcours Zachée, Even…), par exemple sur le thème “Chrétien dans le monde professionnel”, qu’on pourrait suivre sans engagement long terme, sur 8 soirées par exemple & fédérer une équipe d’animation pour porter ce parcours
- Week-ends ou sessions où les jeunes font l’expérience du MCC

2. **Evaluation des options 1 et 2 :**

Questions	Option 1 : Développement de propositions de parcours...	Option 2 : Renforcement de l’existant
En quoi cela donnera-t-il un nouveau souffle au MCC ?	Plus grande visibilité, moins de freins à l’entrée face à la durée d’engagement demandée Permet aussi de limiter les écarts de proposition du MCC en fonction de l’emplacement géographique, avec des parcours potentiellement à distance	Beaucoup d’événements existent déjà, dont il faut renforcer la visibilité Vie d’équipe fondatrice du mouvement Pas de dispersion des énergies
Qu’est-ce qu’on doit abandonner, laisser mourir pour suivre cette option ?	L’idée qu’il faut être membre pour participer aux activités du MCC et l’idée que la vie d’équipe au long cours est la seule proposition du MCC	Une conception du MCC comme ouvert à différentes catégories de membres
A quoi cela va t’il laisser de la place ? **Qu’est-ce qui va naître ?**	Proposition plus facile d’accès pour des jeunes. Elargissement du public. Peut donner envie de rejoindre une équipe qui chemine sur le long terme. Permet aussi aux membres d’une équipe qui souhaitent s’engager dans un parcours additionnel de le faire	Renaissance possible d’événements préexistants, des événements moins nombreux mais très travaillés

Questions	Option 1 : Développement de propositions de parcours...	Option 2 : Renforcement de l'existant
Quels impacts sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Elargissement des possibilités d'engagement au sein du mouvement Mouvement perçu comme permettant des engagements variables, à la mesure des aspirations de chacun(e)	Mouvement recentré sur un sentiment d'appartenance fort, tout en misant sur quelques événements ciblés pour se faire connaitre auprès de non-membres, eux-mêmes potentiels futurs membres
Quels risques ? Sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Se perdre et oublier la base du MCC qui est la vie d'équipe Ne pas disposer des ressources permettant de concrétiser toutes les idées, amenant à des événements et parcours décevants ?	Forme d'entre-soi, les non-membres se sentant « en-dehors » de la communauté formée par les membres Faible innovation, routine peu séduisante pour des personnes en quête d'engagements ponctuels
Est-ce qu'il y a des moyens de pallier ces risques ?	Avoir des équipes bien identifiées en charge de proposer tel événement ou tel parcours	Veiller à changer régulièrement les lieux et/ou les formats des événements existants Renforcer la communication autour des événements pour les faire connaître des non-membres, qui seront ainsi plus nombreux
Quelles sont les limites ?	L'engagement des membres dans l'organisation, qui doit rester important	Une proposition du MCC un peu « rigide » fondée sur la vie d'équipe (engagement assez fort) et quelques événements supplémentaires ouverts aux non-membres
De quels mouvements ou organisations le MCC se rapprocherait-il ?	Magis ?	CVX ?

3. Implications en termes de fonctionnement

Questions	Option 1 : Développement de propositions de parcours...	Option 2 : Renforcement de l'existant
Implications et pistes de solutions en termes de ressources humaines	Equipes d'animation fournies pour des parcours et événements nombreux et de qualité	Faire « tourner » les équipes en charge de l'organisation des événements, pour renouveler régulièrement les formats
Implications et pistes de solutions en termes d'outils (ex :communication, réseaux sociaux etc.)	Présence accrue sur les réseaux, d'outils de mise à disposition des ressources pour les membres Renforcer les liens avec d'autres associations dont les membres pourraient être intéressés et pouvoir facilement s'interfacer avec les outils qu'ils utilisent et inversement	
Implications et pistes de solutions en termes de ressources financières	Si les événements sont payants, est-ce que le MCC pourra subventionner les inscriptions comme pour Penboc'h ? Si oui seulement pour les membres ou pour tout le monde ?	Avoir un forfait distinct pour les membres d'une équipe d'un côté (= les membres du MCC) et les non-membres d'une équipe de l'autre côté
Implications et pistes de solutions en termes d'organisation (rôles, gouvernance etc.)	En fonction des projets engagés, monter des équipes dédiées qu'il faudra piloter, valider ou non les initiatives, accorder des budgets etc. Donc un peu comme le BN d'aujourd'hui, mais dédié à ces événements ouverts !?	Organisation similaire pour les événements existants, avec besoin de visibilité sur leurs travaux et de renouvellement régulier des équipes
Implications et pistes de solutions en termes de structure (maillage territorial, réseaux transverses etc.)	Cela va dépendre des initiatives : un webinaire dédié aux RH pourra être transverse et national Des parcours en plusieurs séances en physique doivent être pilotés en local, mais pourquoi pas avec une équipe de coordination/conseil/aide au niveau national	Le *statu quo* suppose des équipes locales nombreuses pour une animation relativement homogène quelle que soit la région (éviter que seules les grandes villes proposent des événements hors équipe ouverts aux non-membres)
Implications et pistes de solutions juridiques et statutaires (au niveau associatif et ecclésial)		

4. **A partir de ces options, sur quels pas supplémentaires le MCC pourrait-il être appelé éventuellement à discerner par la suite ?**

Sur quels formats d'événement le mouvement souhaiterait se positionner et sur la cible voulue de participants ? Doit-il créer des parcours thématiques ou par filière de métier (ex : le MCC et les métiers RH, le MCC et les métiers de l'industrie, le MCC et l'impact des transformations digitales, etc.)

ANNEXE 9

1. Rédacteurs du dossier :

François-Xavier Motte
Thibault Dubosc de Pesquidoux
Stéphanie Talevis
Caroline Marchal

2. Eventuels éléments complémentaires historiques et contextuels

3. Sur quoi cette question s'appuie-t-elle ?

a) Eléments de l'écoute interne (visitations, fresques, retours d'expériences) qui justifient cette question

Constat : Les jeunes générations changent très facilement d'activité, s'engagent moins à long terme, mais peuvent s'engager fortement sur une courte période de temps .

Par exemple :la session JP de Penboc'h, compléte depuis 4 ans avec 40 participants dont 75% de non-MCC. En termes d'organisation, une équipe dédiée a été montée, pilotée par un membre de JP France et l'équipe sera renouvelée pour la prochaine session.

Sur d'autres types d'événements, ce process peut être dupliqué.

b) Eléments de l'écoute externe (enquête sur d'autres mouvements et entretiens avec des personnes extérieures au mouvement ou d'autres associations) qui justifient cette question

Exemple avec Penboc'h : si des personnes présentes, non-membre MCC, avaient connaissance de l'existence du mouvement, d'autres ne le connaissaient pas du tout. En goûtant au MCC durant quelques jours, plusieurs personnes par session veulent rejoindre le mouvement. Ces événements donnent donc de la visibilité au MCC.

Suite à la dernière session, un questionnaire de satisfaction a été mené et les participants de la session, connaissant de base le MCC ou non, sont tous à la recherche d'un mouvement ou de propositions associées à la sphère professionnelle, que ce soit via un engagement sur l'année ou à travers des événements plus ponctuels. Cela leur permet de générer du réseau, de faire des rencontres, de se développer sur le plan personnel, de manière intense pendant une courte période de temps.

GRILLE DE REFLEXION après la lecture du dossier en préparation à l'APN

Pour vous permettre de vous préparer pour l'APN, voici une suggestion de questions pour noter vos commentaires, vos interrogations, vos élans, vos perceptions de ce que vous entendez l'Esprit nous souffler…

1 - Qu'est-ce qui me touche sur ce sujet, sur la clarification à laquelle cette question nous invite, et sur ce que tente d'expliciter ce dossier ?

2 - Sur quels éléments de ce dossier je sens une résonance particulière avec ma propre perspective du MCC, et aussi celles des autres autour de moi, avec qui j'ai pu échanger sur ces questions-là ?

3 - Qu'est-ce qui n'est pas clair pour moi dans ce dossier ? Ou me met mal à l'aise ?

4 - A quoi je sens que je suis attaché dans le Mouvement ? Et, sans me censurer, quand je prends du recul, et que j'essaye de voir tout ce qui a été remonté dans son ensemble sur ce chemin synodal, est-ce qu'il y a des choses (pensées, émotions, représentations…) qui bougent en moi, qui me déplacent ?

D'autres points que j'aimerais noter :

QUESTION N°10 :

Le MCC doit-il devenir une fédération avec 3 réseaux distincts ou rester un mouvement intergénérationnel mais avec une meilleure prise en compte des spécificités des groupes : jeunes professionnels, professionnels confirmés, retraités actifs ?

Option 1 : Fédération de 3 réseaux distincts

Option 2 : Mouvement unifié mais prenant mieux en compte des spécificités des groupes : jeunes professionnels, professionnels confirmés, retraités actifs

1. Contextualisation de la question (clarification des termes et des options) :

Clarification du terme “Professionnel confirmé” : Il y a actuellement 2 réseaux, les Jeunes Professionnels (JP, <35 ans) et les Retraités actifs. Les membres n’apparaissant pas dans une de ces 2 catégories n’ont pas d’identité ni de vie propre de réseau. Nous les avons dénommés “Professionnels confirmés” (>35 ans jusqu’à la retraite).

2. Evaluation des options 1 et 2 :

Questions	**Option 1 : OUI** **Fédération de 3 réseaux**	**Option 2 : NON** **Mouvement unifié mais prenant mieux en compte…**
En quoi cela donnera-t-il un nouveau souffle au MCC ?	Chaque réseau pourrait mieux répondre aux attentes de ses membres et avoir une identité propre.	Il y aurait une meilleure dynamique avec une dynamique mouvement et des dynamiques de chaque réseau
Qu’est-ce qu’on doit abandonner, laisser mourir pour suivre cette option ?	Abandon des équipes mixtes (si une personne part à la retraite, elle quitte son équipe de professionnels) Abandon des transferts faciles entre les différents réseaux.	Rien.
A quoi cela va t’il laisser de la place ? Qu’est-ce qui va naître ?	Mise en place de 3 gouvernances. Mise en place d’une Fédération.	Création d’un réseau pour les Professionnels Confirmés (sur le modèle du Réseau des Jeunes Pro et du R3A) Evènements dédiés pour chaque réseau. Traitement spécifique des périodes de transition entre les réseaux, voire internes à chaque réseau) Possibilité d’être dans une équipe mixte et de participer aux évènements de son réseau (JP dans équipe Confirmés, Confirmés dans équipe Retraités).

Questions	Option 1 : OUI Fédération de 3 réseaux	Option 2 : NON Mouvement unifié mais prenant mieux en compte…
Quels impacts sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Cloisonnement plus important entre les réseaux. Pas d'impact ou impact légèrement plus faible sur le monde extérieur.	Possibilité pour chaque membre de faire partie d'une équipe de son réseau ou d'une équipe mixte et en parallèle de participer aux évènements de son réseau et aux événements du mouvement. Plus de richesse. Impact dans la société plus fort.
Quels risques ? Sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Risque de départ de membres qui ne se retrouvent pas dans un seul réseau. Éclatement d'équipes. Impact MCC diminué car éclaté. Déperdition des membres entre les changements de réseau. Risque de ne pas trouver suffisamment de membres pour assurer la présence des 3 réseaux sur toutes les régions	Faible risque de départ des JP avec des événements de leur réseau. Risque de frustration vis-à-vis des professionnels actifs qui auraient préféré que les retraités soient dans un réseau vraiment séparé.
Est-ce qu'il y a des moyens de pallier ces risques ?	Soigner les phases de transition entre les réseaux.	Il faut qu'au sein de ce mouvement toujours unifié, les 3 réseaux vivent pleinement leurs vies.
Quelles sont les limites ?	Risque de scission des 3 réseaux, bascule sur d'autres mouvements. Ne pas réfléchir à partir des JP de Paris Ressource très limitée pour mettre en place cette option	
De quels mouvements ou organisations le MCC se rapprocherait-il ?	Chaque réseau pourrait se rapprocher de ou fusionner avec d'autres mouvements : JP – MAGIS, Pros – EDC, Retraités - MCR	Chaque réseau pourrait bénéficier d'une meilleure synergie avec d'autres mouvements : JP – MAGIS, Pros – EDC, Retraités - MCR

3. Implications en termes de fonctionnement

Questions	Option 1 : OUI Fédération de 3 réseaux	Option 2 : NON Mouvement unifié mais prenant mieux en compte…
Implications et pistes de solutions en termes de ressources humaines	On peut faire en sorte qu'il n'y ait pas d'impact.	On peut faire en sorte qu'il n'y ait pas d'impact.
Implications et pistes de solutions en termes d'outils (ex: communication, réseaux sociaux, etc.)	Refonte du site Internet pour séparer les 3 groupes. Choix probable d'outils différents adaptés à chaque groupe sans interconnexion	Refonte du site Internet pour rendre visible les 3 groupes. Outil commun de fonctionnement en réseau et de travail collaboratif.
Implications et pistes de solutions en termes de ressources financières	Il va y avoir une séparation financière des 3 groupes mais avec un risque de déséquilibre financier pour les JP. Sachant qu'il faut faire évoluer ou transformer les outils informatiques, cette solution ne permettra pas des économies d'échelle	Cette option permet de mutualiser les cotisations et de faire des économies d'échelle pour l'évolution des outils informatiques.
Implications et pistes de solutions en termes d'organisation (rôles, gouvernance etc.)	Impact important : ll faut faire évolution la gouvernance nationale actuelle vers une gouvernance fédérale en plus d'une nouvelle gouvernance pour chacun des 3 groupes.	Il faudrait aussi nommer un/des représentant/s pour le groupe des professionnels confirmés.
Implications et pistes de solutions en termes de structure (maillage territorial, réseaux transverses etc.)	Il faut retirer un niveau entre le national et les équipes et regrouper le niveau intermédiaire car il n'y aura pas assez de personnes dans chaque réseau pour conserver la structure actuelle : (national/région/secteur/équipe). Chaque réseau simplifie sa structure indépendamment des autres groupes. Pas de réseau transverse entre les groupes. Il faut passer d'un mode de fonctionnement vertical historique vers un fonctionnement plus horizontal, demandant un mode plus participatif et moins passif.	Chaque réseau peut simplifier sa structure en lien avec les autres groupes, pour permettre les échanges entre eux. Il faut passer d'un mode de fonctionnement vertical historique vers un fonctionnement plus horizontal, demandant un mode plus participatif et moins passif.
Implications et pistes de solutions juridiques et statutaires (au niveau associatif et ecclésial)	Impact important : il faut revoir la structure juridique et éventuellement le lien ecclésial (évêque référent)	Impact moyen : Il faut revoir les statuts qui sont obsolètes pour certains points.

4. A partir de ces options, sur quels pas supplémentaires le MCC pourrait-il être appelé éventuellement à discerner par la suite ?

Pas de sujet identifié.

5. Autres points utiles au discernement

Pas de point identifié.

ANNEXE 10

1. **Rédacteurs du dossier :**

Emmanuel POTRON et Sandrine WOEHL

2. Eventuels éléments complémentaires historiques et contextuels

5. Sur quoi cette question s'appuie-t-elle ?

a) Eléments de l'écoute interne (visitations, fresques, retours d'expériences) qui justifient cette question

Certains JP préfèrent des équipes dédiées JP et d'autres voudraient plus d'ouverture sur le reste du mouvement.

Au dernier congrès, les JP n'ont pas eu de temps dédié et l'ont regretté.

Les retraités sont sur-représentés dans les événements régionaux et nationaux.

Les "professionnels confirmés" se sentent peu représentés.

b) Eléments de l'écoute externe (enquête sur d'autres mouvements et entretiens avec des personnes extérieures au mouvement ou d'autres associations) qui justifient cette question

Certains mouvements professionnels (EDC par exemple) n'acceptent pas que les retraités restent membres. Et dans le même temps, ils bénéficient d'une très bonne dynamique de développement. Et il existe des mouvements dédiés pour les JP et pour les retraités : (Réseau MAGIS et Mouvement Chrétien des Retraités par exemple).

GRILLE DE REFLEXION après la lecture du dossier en préparation à l'APN

Pour vous permettre de vous préparer pour l'APN, voici une suggestion de questions pour noter vos commentaires, vos interrogations, vos élans, vos perceptions de ce que vous entendez l'Esprit nous souffler…

1 - Qu'est-ce qui me touche sur ce sujet, sur la clarification à laquelle cette question nous invite, et sur ce que tente d'expliciter ce dossier ?

2 - Sur quels éléments de ce dossier je sens une résonance particulière avec ma propre perspective du MCC, et aussi celles des autres autour de moi, avec qui j'ai pu échanger sur ces questions-là ?

3 - Qu'est-ce qui n'est pas clair pour moi dans ce dossier ? Ou me met mal à l'aise ?

4 - A quoi je sens que je suis attaché dans le Mouvement ? Et, sans me censurer, quand je prends du recul, et que j'essaye de voir tout ce qui a été remonté dans son ensemble sur ce chemin synodal, est-ce qu'il y a des choses (pensées, émotions, représentations…) qui bougent en moi, qui me déplacent ?

D'autres points que j'aimerais noter :

QUESTION N°11

Accepte-t-on que, pour être membre du MCC, il soit demandé une validation des engagements réciproques du membre et du mouvement ?

Option 1 : oui, on accepte la signature d'un acte d'adhésion

Option 2 : non, on ne veut pas demander la signature d'un acte d'adhésion

1. **Contextualisation de la question de la question (clarification des termes et des options) :**

Qu'est-ce qui manifeste l'appartenance au mouvement, au-delà du paiement de la cotisation ?

Droits & Devoirs : à quoi s'engage le membre via à vis du MCC, et quel est l'engagement du MCC envers ses membres

La proposition d'un acte d'adhésion concerne tant les nouveaux membres qui rejoignent le mouvement que les membres actuels.

Option 1 : oui, on accepte la signature d'un acte d'adhésion

Option 2 : non, on ne veut pas demander la signature d'un acte d'adhésion

2. **Evaluation des options 1 et 2 :**

Questions	Option 1 : OUI	Option 2 : NON
En quoi cela donnera-t-il un nouveau souffle au MCC ?	Clarification de la proposition du mouvement (vie d'équipe, accompagnement spirituel) et ce qu'on attend d'un membre (assiduité, paiement de cotisation, participation à la vie du mouvement…)	*Statu quo*, parfois flou sur ce que signifie l'engagement au MCC. Poursuite des difficultés à appeler des membres pour un service dans le mouvement.
Qu'est-ce qu'on doit abandonner, laisser mourir pour suivre cette option ?	L'appartenance au MCC sans engagement, les équipes en autarcie, coupées du mouvement.	Dans l'option où la cotisation est obligatoire : on se priverait de ressources financières et humaines pour un mouvement avec une équipe de permanents salariés.
A quoi cela va t'il laisser de la place ? Qu'est-ce qui va naître ?	Peut-être un plus fort sentiment d'appartenance au mouvement. Libérer de l'énergie pour autre chose que le recouvrement des cotisations etc.	Rien de nouveau Même sans document à signer, le cheminement vers l'intégration se fait dans la liberté.

Questions	Option 1 : OUI	Option 2 : NON
Quels impacts sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Sollicitation des membres pour signer, réaffirmation du message autour de la cotisation. Réaffirmation par le mouvement de ses engagements envers ses membres. Dynamisation et meilleure implication dans la vie du mouvement.	*Statu quo*. Poursuite de l'érosion des cotisations, de la baisse du nombre de membres et de leur mobilisation. Possibilité d'ouverture aux sympathisants.
Quels risques ? Sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Refus de certains membres déjà en équipe, Rejet éventuel des personnes qui ne sont pas en équipe.	*Statu quo*. Poursuite de l'affaiblissement du mouvement, découragement de personnes engagées et difficultés croissantes à appeler. Essoufflement des personnes en responsabilité dans le MCC.
Est-ce qu'il y a des moyens de pallier ces risques ?	Communication claire, explication.	Explications aux membres
Quelles sont les limites ?	Faible réponse des membres à signer une adhésion.	*Statu quo*, affaiblissement de l'identité du mouvement.
De quels mouvements ou organisations le MCC se rapprocherait-il ?	Sans impact	Sans impact

3. Implications en termes de fonctionnement

Questions	Option 1 : OUI	Option 2 : NON
Implications et pistes de solutions en termes de ressources humaines	Pour la mise en œuvre : peu de ressources requises. L'adhésion avec engagement à participer à la vie du mouvement devrait permettre d'avoir davantage de personnes prenant des responsabilités.	*Statu quo* Implication des responsables d'équipe.
Implications et pistes de solutions en termes d'outils (ex : communication, réseaux sociaux etc.)	Prévoir la communication (interne) vis-à-vis des membres, mise à jour du site internet et de la base AssoConnect.	*Statu quo*

Questions	Option 1 : OUI	Option 2 : NON
Implications et pistes de solutions en termes de ressources financières	Chantier pas très coûteux à mettre en œuvre (mail, courrier, édition d'un petit fascicule). Ressources : Accroissement des ressources du fait d'un paiement systématique de la cotisation.	*Statu quo*
Implications et pistes de solutions en termes d'organisation (rôles, gouvernance etc.)	Mise en place d'un projet avec suivi par les instances existantes du mouvement.	*Statu quo*
Implications et pistes de solutions en termes de structure (maillage territorial, réseaux transverses etc.)	Pas de changement. Initiative nationale et point d'attention dans l'animation régionale.	*Statu quo*
Implications et pistes de solutions juridiques et statutaires (au niveau associatif et ecclésial)	Cohérence avec la charte. La signature d'une adhésion a-t-elle un impact sur les statuts du mouvement ?	*Statu quo*

3. A partir de ces options, sur quels pas supplémentaires le MCC pourrait-il être appelé éventuellement à discerner par la suite ?

Contenu du document d'engagement, niveau d'adhésion et moment de l'engagement.

4. Autres points utiles au discernement

Les réponses à la question 8.

ANNEXE 11

1. **Rédacteurs du dossier :**

Laure Carraud et Pierre-Yves Leroux

2. **Eventuels éléments complémentaires historiques et contextuels**

3. **Sur quoi cette question s'appuie-t-elle ?**

a) Eléments de l'écoute interne (visitations, fresques, retours d'expériences) qui justifient cette question

Ecoute interne : échanges lors des réunions de préparation (CN/EN).

b) Eléments de l'écoute externe (enquête sur d'autres mouvements et entretiens avec des personnes extérieures au mouvement ou d'autres associations) qui justifient cette question

Ecoute externe : échanges avec les personnes accueillies (Paris SD) à paiement de la cotisation, assiduité à la vie d'équipe, engagement du MCC à trouver une équipe et fournir un accompagnateur à chaque équipe

GRILLE DE REFLEXION après la lecture du dossier en préparation à l'APN

Pour vous permettre de vous préparer pour l'APN, voici une suggestion de questions pour noter vos commentaires, vos interrogations, vos élans, vos perceptions de ce que vous entendez l'Esprit nous souffler…

1 - Qu'est-ce qui me touche sur ce sujet, sur la clarification à laquelle cette question nous invite, et sur ce que tente d'expliciter ce dossier ?

2 - Sur quels éléments de ce dossier je sens une résonance particulière avec ma propre perspective du MCC, et aussi celles des autres autour de moi, avec qui j'ai pu échanger sur ces questions-là ?

3 - Qu'est-ce qui n'est pas clair pour moi dans ce dossier ? Ou me met mal à l'aise ?

4 - A quoi je sens que je suis attaché dans le Mouvement ? Et, sans me censurer, quand je prends du recul, et que j'essaye de voir tout ce qui a été remonté dans son ensemble sur ce chemin synodal, est-ce qu'il y a des choses (pensées, émotions, représentations…) qui bougent en moi, qui me déplacent ?

D'autres points que j'aimerais noter :

QUESTION N°12

Devrait-on maintenir le principe d'une cotisation "unique" (avec possibilité de modulation en fonction des situations personnelles) ou proposer une cotisation « à la carte » en fonction des activités ?

- **Option 1 :** Cotisation unique

- **Option 2 :** Cotisation à la carte

1. **Contextualisation de la question (clarification des termes et des options) :**

A/ Rappel du fonctionnement des cotisations au MCC

En 2023 sont proposés :

- Une cotisation *recommandée* de :
  - 120 € pour une cotisation individuelle
  - 190 € pour une cotisation par couples
- L'abonnement à la revue Responsables se paie en sus : 30 € par an (50 € en abonnement annuel de soutien)
- La possibilité est offerte d'effectuer un don, d'un montant libre (le don peut soit s'ajouter à la cotisation soit tenir lieu de cotisation, ce qui peut également permettre de payer une cotisation inférieure à la cotisation demandée).
- On peut choisir un prélèvement mensuel.

B/ Utilisation des cotisations

- Les cotisations et dons constituent l'essentiel des ressources du MCC, qui ne reçoit pas de subventions, ni de l'Etat ni de l'Eglise.
- Elles servent entre autres à financer :

Une partie de la masse salariale de la rue de Varenne (siège du MCC) : délégué général, secrétariat, aumôniers (à temps partiel). A noter que l'USIC, dont les ressources viennent essentiellement de la location des locaux de la rue de Varenne, prend en charge l'autre partie de la masse salariale et contribue financièrement à certaines activités du MCC (revue Responsables, Congrès…). Cette masse salariale est indispensable à la gestion et à l'animation, notamment spirituelle, du Mouvement.

Les formations des accompagnateurs spirituels de toute la France

Les activités proposées au niveau national

L'animation du Mouvement, au travers de ses instances (Equipe Nationale, Conseil National)

L'aide apportée à certains événements organisés par les régions, secteurs, réseaux (Réseau des Retraités Actifs, Penboc'h...).

Les livrets publiés et proposés gratuitement (accueil, équipe, Doctrine Sociale de l'Eglise, Retraiter ma vie…) et les outils de communication.

C/ La problématique : une érosion continue des cotisations

- Depuis plusieurs années, le montant total des cotisations collectées est en diminution continue. Cette érosion est principalement due à une diminution du nombre de membres et à un faible taux de cotisation parmi les membres qui continue à diminuer : 54% en 2019, 49% en 2022. Plus de la moitié des membres du mouvement ne cotise pas.

D/ Alternative proposée

L'enjeu majeur est d'augmenter le taux de paiement des cotisations.

- **Option 1 : Cotisation unique**

Un montant unique de cotisation serait proposé, en ouvrant la possibilité d'une adaptation à la situation personnelle du membre dans la grille tarifaire.

Par exemple :

Une cotisation membre individuel autour de 110 €

Une cotisation de soutien autour de 150 €

Une cotisation de solidarité en cas de problèmes (chômage…) / non-imposition : autour de 40€)

- **Option 2 : Cotisation à la carte, modulable en fonction du niveau d'appartenance, et d'activités de l'année (avec ou sans cotisation socle)**

Chaque année, le membre choisit à la carte des modules payants correspondant à ses activités et engagements dans le Mouvement.

Pour financer un certain niveau de coût fixe du Mouvement, on peut imaginer que chacun paie un socle de cotisation peu élevé (à décider ultérieurement).

Par exemple :

Une cotisation socle autour de 50 €, à laquelle s'ajoute un complément à la carte :

- Soit en fonction des modalités d'appartenance :
  - *Membre au sein d'une équipe locale*
  - *Membre au sein d'un réseau (thématique ou autre)*
  - *Membre du mouvement sans autre appartenance spécifique mais engagé dans un service*
  - *Membre du mouvement mais sans autre appartenance spécifique)*
- Soit « à l'acte », pour chaque événement ou parcours suivi dans l'année)

2. Contextualisation des options 1 et 2 :

Questions	Option 1 Cotisation “unique”	Option 2 Cotisation à la carte
En quoi cela donnera-t-il un nouveau souffle au MCC ?	Plus de lisibilité et une adaptation à la réalité financière qui permettront d’augmenter le taux de paiement	Une proposition de cotisation “à la carte” reflétant le niveau d’engagement et d’activités du membre
Qu’est-ce qu’on doit abandonner, laisser mourir pour suivre cette option ?		Une certaine uniformité dans les cotisations
A quoi cela va t’il laisser de la place ? Qu’est-ce qui va naître ?	Une meilleure compréhension des enjeux économiques	Plus grande adhésion au principe de cotisation
Quels impacts sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Une plus grande implication dans le mouvement, un sentiment d’appartenance Responsabilisation	L’impression “d’en avoir pour son argent”, de payer le “juste prix”
Quels risques ? Sur les membres ? Sur le monde extérieur ? Sur la vie et le rayonnement spirituels du MCC, sur son impact social, sur sa visibilité et sa lisibilité ?	Si échec : une nouvelle baisse des ressources Le maintien d’un sentiment d’injustice dans certaines situations (ex : si non imposable). Système de sanction en tout ou rien.	Si échec : une nouvelle baisse des ressources Un éparpillement des situations, peu lisible
Est-ce qu’il y a des moyens de pallier ces risques ?	Gestion simple par le siège si on ouvre la possibilité de prélèvement automatique	Gestion plus compliquée, mais bonus plus visible et sanction plus juste
Quelles sont les limites ?		
De quels mouvements ou organisations le MCC se rapprocherait-il ?	ACI (Action Catholique des milieux Indépendants), EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens)	CVX (Communauté Vie Chrétienne) en partie

3. Implications en termes de fonctionnement

Questions	Option 1 Cotisation “unique”	Option 2 Cotisation à la carte
Implications et pistes de solutions en termes de ressources humaines	Si succès, capacité à embaucher de nouveaux profils adaptés aux ambitions Si échec, question à terme du maintien des emplois rue de Varenne (siège du MCC)	Si succès, capacité à embaucher de nouveaux profils adaptés aux ambitions Si échec, question du maintien des emplois rue de Varenne (siège du MCC)
Implications et pistes de solutions en termes d’outils (ex : communication, réseaux sociaux etc.)	Le scénario crée-t-il assez de ressources pour financer les projets (investissements et coûts récurrents) ?	Le scénario crée-t-il assez de ressources pour financer les projets (investissements et coûts récurrents) ?
Implications et pistes de solutions en termes de ressources financières	Augmentation des ressources	Augmentation des ressources
Implications et pistes de solutions en termes d’organisation (rôles, gouvernance etc.)	Rôle de “correspondant” et de relais pour les questions financières à développer	Rôle de “correspondant” et de relais pour les questions financières à développer
Implications et pistes de solutions en termes de structure (maillage territorial, réseaux transverses etc.)		
Implications et pistes de solutions juridiques et statutaires (au niveau associatif et ecclésial)		

4. A partir de ces options, sur quels pas supplémentaires le MCC pourrait-il être appelé éventuellement à discerner par la suite ?

- Pistes d'actions à explorer quelle que soit la solution retenue :
- Recherche d'autres ressources :
    - Appel plus fréquent et plus explicité aux dons, individuels ou d'entreprises
    - Autres financements : sponsoring d'événements, comme pratiqué par d'autres mouvements comme CGE (*Chrétiens en Grandes Ecoles*).
    - Vente de livrets (cf. Livrets CVX *Communauté Vie Chrétienne*)
    - …
- Recherche de modalités plus pratiques de paiement et une meilleure expérience utilisateurs (moins de clics, modalités plus simples de paiement mensuel "sans y penser", prélèvements automatiques...)
- Communication plus explicite sur le bien-fondé des cotisations, leur utilisation
- Arrêt ou pas de la cotisation couples
- Proposition d'avantages aux cotisants par rapport aux non cotisants
- Pas de cotisation la première année
- Définition d'actions à engager auprès de membres qui n'ont pas cotisé depuis plusieurs années.

ANNEXE 12

1. Rédacteurs du dossier :

Frédéric Turbat, Martin Lesage, Olivier Collet

2. Eventuels éléments complémentaires historiques et contextuels

Points importants :

- Les cotisations et les dons au MCC sont entièrement déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%. Ainsi une cotisation individuelle revient après déduction fiscale à environ 40 € par an soit 3,30 € par mois.
- Le montant des cotisations n'a pas été augmenté depuis plusieurs années.
- Les accompagnateurs spirituels ne paient pas de cotisation.

NB : La situation actuelle marquée par l'inflation et surtout les grandes orientations qui seront prises dans le cadre de la démarche de régénération occasionneront des investissements et de nouveaux coûts (ex : abonnement à un outil numérique, embauche de nouveaux profils...) qu'il faudra financer.

A noter :

- L'exemplarité des responsables d'équipe n'existe pas : le taux de cotisation de cette population qui devrait être plus mobilisée est aussi faible que la moyenne.
- Les jeunes générations cotisent moins que les anciennes.
- Des actions ont été menées pour inverser la tendance, qui n'ont pas porté leur fruit pour le moment :
- Absence d'augmentation de la cotisation pendant plusieurs années
- Relance systématique des non cotisants par courrier postal et e-mails
- Campagne de mailings auprès des responsables d'équipe en fin d'année avec la liste des non cotisants de leur équipe
- Communication expliquant les enjeux pour le MCC et l'utilisation des cotisations
- Plusieurs enquêtes ont été menées pour en comprendre les causes :
- Tout d'abord un manque de sentiment d'appartenant à un Mouvement, qui amène certains membres qui ne connaissent du MCC que la vie de leur équipe, éloignée des propositions du Mouvement. Ceux-ci contestent le bien-fondé d'une cotisation dont ils ne voient pas l'utilité pour eux.
- Certains membres trouvent le montant de la cotisation trop élevé, mais cet avis est loin de faire consensus.
- Le fait de cotiser ou de ne pas cotiser n'a aujourd'hui aucune conséquence pratique pour le membre, ce qui fait débat :
    - Certains proposent de sanctionner les non cotisants (qui s'exprime parfois sous la forme : « rendre les cotisations obligatoires ») selon des modalités à imaginer

- Des pratiques ont commencé à apparaître qui permettent de proposer des avantages aux cotisants :
  - Le montant de l'inscription au Congrès de Nantes de 2022 était moins élevé pour les cotisants
  - Certaines régions ou secteurs reprennent ce principe pour certains de leurs événements.

- Certaines difficultés pratiques sont mentionnées, concernant notamment la difficulté du paiement en ligne sur l'outil AssoConnect.
- Certains oublient de payer, tout simplement, malgré les relances.
- D'autres points suscitent des débats au sein du Mouvement, en particulier sur le maintien ou non de la cotisation couples, mise en cause par certains comme non justifiée car reflétant une conception datée du couple et créant une différence sensible entre l'effort demandé au cotisant en solo (120 €) et celui demandé à un cotisant dans le cadre d'une cotisation couples (95 €), soit 25 € d'écart.
- Autre discussion : faut-il intégrer l'abonnement à la revue Responsables dans la cotisation ?

3. Sur quoi cette question s'appuie-t-elle ?

a) <u>Eléments de l'écoute interne (visitations, fresques, retours d'expériences) qui justifient cette question</u>

- Analyse des chiffres des cotisations 2022 (document Michel Gerbod)

- Appel à cotisation du MCC 2023, envoyé par e-mail à tous les membres :

- « Le **MCC vous aide dans la vie…aidez le en versant maintenant votre cotisation.**
- **Vous êtes en équipe MCC et vous en connaissez les richesses. C'est grâce à votre contribution matérielle que le MCC pourra donc continuer sa mission et répondre aux nombreux chercheurs de sens et de cohérence dans le monde du travail, en particulier les jeunes.**
- **En renouvelant votre adhésion cette année, vous nous permettrez de couvrir environ 75 % des charges du MCC, et ainsi par exemple de contribuer à :**

Des formations à la vie spirituelle et au discernement,
La formation des accompagnateurs spirituels, des nouveaux dans le Mouvement et des jeunes professionnels,
Couvrir les frais de déplacement de vos responsables aux EN et CN,
Proposer le congrès au plus grand nombre,
Offrir à certains la revue *Responsables*, les livrets d'équipe, le livret sur la Doctrine sociale de l'Eglise, le parcours « Retraiter sa vie ». »

- Témoignages de responsables d'équipe :
    - Merci de votre rappel.
    - Comme chaque année je m'insurge de voir que les célibataires une fois de plus dans le milieu chrétien sont pénalisés par rapport aux couples, et qu'on ne me réponde pas qu'il s'agit de mesure d'équité, sinon on ferait une cotisation indexée sur les revenus et clairement cela changerait la donne. Bref cette fois encore je suis en colère en recevant les mails de consignes de cotisation, même si bien entendu je vais régler ma cotisation car il est important que le MCC vive.
    - Dans mon équipe il y en a qui refuse de payer la cotisation ce que je trouve inadmissible car cela fait 15 ans pour certains !
    - Il suffit de faire comme pour le mouvement EDC (entrepreneurs dirigeants chrétiens), chaque personne doit payer, c'est suivi en interne, et si pas le cas ils ne peuvent pas entrer ou rester dans le mouvement.
    - Nous en avons déjà parlé. Ça n'est pas compliqué de suivre avec un tableau Excel qui a payé ou pas et de relancer directement par MCC siège et non par le responsable d'équipe qui n'ose pas insister bien souvent.
    - J'dis ça j'dis rien mais c'est faisable. ;-)

b) <u>Eléments de l'écoute externe (enquête sur d'autres mouvements et entretiens avec des personnes extérieures au mouvement ou d'autres associations) qui justifient cette question</u>

Benchmark avec d'autres mouvements :

- ACI (Action Catholique des milieux Indépendants)
    - Adhésion de base – individuel : 122 €
        - Conjoint : 75 €
    - Cotisation de soutien – individuel : 139 €
        - Conjoint : 89 €
    - 1ère année / difficultés financières / non imposable /... - individuel : 48 €
        - Conjoint : 36 €
    - Prêtre/ Religieux et religieuses : 25 €
    - Abonnement à la revue : 30 €
        - Conjoint : 4 €
    - + Possibilité de faire un don supplémentaire de : 18 € / 30 € / 50 € / 100 € / 250 € / 500 €

- END (Equipes Notre Dame)

Les END ont dû faire en 2022 une campagne de responsabilisation car leur taux de recouvrement était devenu inférieur à 40%.

- CVX (Communauté Vie Chrétienne) en 2023

CVX, ça coûte combien ?

“A vous de voir ! La cotisation est un des signes de l’appartenance à la Communauté de Vie Chrétienne mais elle ne peut jamais être un obstacle. Le membre est appelé à discerner le montant de sa contribution, avec toutefois un minimum de 25 €, correspondant à l’abonnement à la revue de la CVX (Editions Vie Chrétienne).”

“La communauté donne un repère de 1 % du revenu fiscal annuel, par rapport auquel chacun pourra se situer.” CVX a un taux de recouvrement de plus de 95%, grâce à la souplesse des appels et le suivi de proximité des responsables d'équipe. La revue est obligatoire et ne bénéficie plus des tarifs ‘poste’ garantit par la CPAP.

- EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens) en 2023 : tarif incluant l’abonnement revue
    - Tarifs entrepris : 780 €
    - Tarif individuel : 480 €
    - Tarif –35 ans : 240 €
    - Tarif difficulté financière : 240 €
    - Tarif couple : 240 €
    - Tarif exonéré d’impôts : 240 €
    - 3 mois de gratuité pour les nouveaux membres

GRILLE DE REFLEXION après la lecture du dossier en préparation à l'APN

Pour vous permettre de vous préparer pour l'APN, voici une suggestion de questions pour noter vos commentaires, vos interrogations, vos élans, vos perceptions de ce que vous entendez l'Esprit nous souffler…

1 - Qu'est-ce qui me touche sur ce sujet, sur la clarification à laquelle cette question nous invite, et sur ce que tente d'expliciter ce dossier ?

2 - Sur quels éléments de ce dossier je sens une résonance particulière avec ma propre perspective du MCC, et aussi celles des autres autour de moi, avec qui j'ai pu échanger sur ces questions-là ?

3 - Qu'est-ce qui n'est pas clair pour moi dans ce dossier ? Ou me met mal à l'aise ?

4 - A quoi je sens que je suis attaché dans le Mouvement ? Et, sans me censurer, quand je prends du recul, et que j'essaye de voir tout ce qui a été remonté dans son ensemble sur ce chemin synodal, est-ce qu'il y a des choses (pensées, émotions, représentations…) qui bougent en moi, qui me déplacent ?

D'autres points que j'aimerais noter :